



CARTE D'IDENTITE

Composition

L'Institut universitaire de formation des maîtres de l'académie de Bourgogne a son siège à Dijon, sur le campus universitaire, au sein de la "Maison de l'université de Bourgogne". Il comporte cinq centres, répartis sur les quatre départements de l'académie : Auxerre (Yonne), Chalon-sur-Saône et Mâcon (Saône-et-Loire), Dijon (Côte-d'Or) et Nevers (Nièvre). A l'exception du centre de Chalon-sur-Saône, les centres départementaux sont installés dans les locaux des anciennes écoles normales d'instituteurs et assurent tous la formation au professorat des écoles. Les formations du second degré sont regroupées, en première année, essentiellement au centre de Dijon.

L'IUFM est rattaché par convention à la seule université de l'académie de Bourgogne : l'université pluridisciplinaire de Dijon.

L'IUFM en chiffres

En 1996-1997, année de référence pour les données chiffrées de l'évaluation, l'IUFM comptait 2 151 étudiants et professeurs stagiaires (1543 étudiants et 609 stagiaires), avec une majorité d'étudiants et stagiaires du second degré (620 professeurs des écoles et 1 532 professeurs des lycées et collèges).

L'IUFM, depuis sa création, a accompli un réel effort de développement en matière de carte des formations,

notamment dans le sens d'un développement des filières de l'enseignement technique. L'établissement propose à ce jour 24 filières :

- CAPE (certificat d'aptitude au professorat des écoles) ;
- CAAPSAIS (certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées d'adaptation et intégration scolaires) ;
- 13 CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire) ;
- 6 CAPET (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique) ;
- 1 CAPLP2 (certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel 2ème grade) ;
- CAPEPS (certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement de l'éducation physique et sportive) ;
- CPE (conseillers principaux d'éducation).

La structuration pédagogique

L'organisation pédagogique de l'IUFM sépare premier et second degrés. Le suivi et la mise en oeuvre du plan de formation du premier degré (PE1 et PE2) sont placés sous la responsabilité du directeur adjoint chargé du premier degré. Pour ce qui concerne le second degré, le suivi du plan de formation est confié à deux directeurs adjoints, responsables respectivement de la première et de la seconde année.

L'IUFM n'a pas souhaité faire reposer cette organisation de la formation sur des départements disciplinaires, mais des groupes disciplinaires propres à chaque degré, placés sous la responsabilité d'un formateur coordonnateur.

L'évaluation du CNE a mis en lumière une institution bien gérée, consciente de la nécessité de son unité académique. L'IUFM doit poursuivre son projet de construction d'un établissement d'enseignement supérieur à vocation universitaire et professionnelle.

DES OBJECTIFS CLAIRS

Un souci de régulation des flux

Pour faire face à l'augmentation massive du nombre de candidats, l'IUFM a mis en oeuvre des procédures de contrôle des admissions et de limitation des flux afin de maîtriser le nombre d'inscrits et de s'assurer de la meilleure qualité possible des étudiants autorisés à s'inscrire. Depuis la création de l'institut, les admissions se faisaient sur dossier, par calcul de barème, pour le premier comme pour le second degré, mais la rentrée

1997 a vu se mettre en place des tests d'entrée préalables à l'étude des dossiers pour la filière PE.

Un souci d'individualisation

L'IUFM a mis l'accent sur une certaine forme d'individualisation de la formation. En première année de formation PE, les ateliers personnalisés offrent aux étudiants la possibilité de mener un travail individualisé, d'obtenir des réponses à des besoins précis et d'approfondir certaines notions. En seconde année PLC, le plan de formation prévoit des compléments disciplinaires que le stagiaire choisit en fonction de ses besoins et qui lui permettent de combler certaines lacunes scientifiques mais aussi pédagogiques. Dans le cadre de son stage, il signe avec le conseiller un contrat type, véritable projet individualisé de formation par le biais duquel les manques à combler ou les progrès effectués sont signalés.

Une prise en compte de la professionnalisation

En seconde année de formation, l'IUFM a su mettre en place des dispositifs de professionnalisation. Pour le premier degré, des ateliers pédagogiques permettent de travailler, de manière régulière avec les classes d'application, par petits groupes. Ils traduisent un souci réel de réflexion du stagiaire sur ses propres pratiques. Dans le même sens, des initiatives intéressantes sont prises à l'occasion des stages : le stagiaire est suivi par deux équipes de circonscription distinctes, des formateurs IUFM et des instituteurs maîtres formateurs. Pour les PLC-PLP, les stagiaires bénéficient de la qualité exceptionnelle des rapports entre les services du rectorat, les corps d'Inspection et l'IUFM sur le dossier des stages : la désignation des supports de stage répond aussi à une logique de formation professionnelle.

Une formation dynamique des formateurs

Les responsables de la formation des formateurs affichent une politique définie avec des projets, mais aussi des réalisations positives. Celle-ci est conçue de manière particulière pour chacune des catégories de formateurs. Les accords, formels ou informels, passés avec les académies voisines, notamment dans le cadre du "Pôle Grand-Est" ou dans le cadre du plan de formation inter-académique avec l'IUFM de Besançon et la MAFPEN de Dijon, permettent une importante mobilisation de moyens et une bonne capacité d'innovation.

Une redistribution efficace des emplois IATOS

L'IUFM a, de manière très opportune, pratiqué une stratégie efficace en matière de redistribution des emplois IATOS. Il s'agissait à la fois, en interne, de réorienter les emplois de la logistique vers la fonction administrative pour répondre aux besoins du nouvel établissement, et de solliciter l'administration centrale pour obtenir, par création ou transformation, des emplois de catégorie A. Cette politique de réorientation des emplois est à encourager.

LE POIDS DE L'HÉRITAGE

Un cloisonnement entre premier et second degrés

La réalité fonctionnelle de l'organisation pédagogique de l'IUFM est difficile à appréhender. Elle se caractérise par une séparation très marquée du premier et du second degrés, à l'image encore présente des anciennes structures. Il n'existe pas de département disciplinaire ou de dispositif qui permette une forme de concertation entre les deux degrés : les relations sont très lâches, pour ne pas dire inexistantes, entre les groupes disciplinaires du premier et du second degrés. Sur le plan administratif, il apparaît que l'influence des anciennes cultures reste prépondérante puisque les responsables pédagogiques de centre pilotent directement la formation initiale des PE dans chaque centre, axant ainsi fortement les centres sur la formation des futurs professeurs des écoles.

Une concertation défailante avec l'université

Les préparations aux épreuves théoriques du CAPES sont placées sous la responsabilité pédagogique de l'université, selon des modalités qui varient d'une discipline à l'autre. Dans tous les cas, la concertation avec l'IUFM est très réduite et l'université est souvent le seul maître d'oeuvre. La communication entre l'université de rattachement et l'IUFM passe exclusivement par le coordonnateur universitaire des PLC1, ce qui limite énormément les rencontres entre les formateurs universitaires et les formateurs IUFM par filière, et du même coup, prive l'université de l'information concernant les activités de l'IUFM dans les domaines disciplinaire et professionnel.

La déficience de l'évaluation interne

La question de l'évaluation est apparue comme un problème majeur dont l'institut a conscience. L'établissement ne procède pas à l'analyse des résultats aux concours et n'a pas mis en place de suivi de cohortes, extérieur ou intérieur. Les procédures d'évaluation sont aléatoires et laissées à l'initiative des formateurs disciplinaires. A titre d'exemple, le mémoire professionnel des PE2 et des PLC2 présente une ambiguïté quant à ses objectifs et n'offre pas encore de règle du jeu uniforme entre les centres. La seule procédure organisée en fin d'année sous forme de journées de bilan sur la formation générale et disciplinaire est peu efficace car elle réunit uniquement l'ensemble des PLC2. Les étudiants et stagiaires ne sont pas consultés, ni associés aux concertations sur le plan de formation.

Un caractère universitaire limité

La politique de recrutement des personnels enseignants, telle qu'annoncée à la création de l'IUFM, visait à renforcer le vivier d'enseignants-chercheurs pour affirmer le caractère universitaire de l'institut. Or, le bilan affiché reste celui d'un très faible pourcentage de cette catégorie de formateurs : les postes de type second degré restent prépondérants, ce qui crée un déséquilibre dans la répartition des emplois. De plus, une politique de recrutement à long terme, en vue de rééquilibrer les postes entre les centres, les disciplines et les formations, a du mal à se dégager.

CONCLUSIONS - RECOMMANDATIONS

Les recommandations du Comité concernent les points suivants.

La formation

Concernant **les stages de première année PE**, il serait bon que l'IUFM remédie à quelques situations, à savoir : des différences d'approches entre les centres, un manque de supports de stage en CP et maternelle, une carence en nombre d'instituteurs maîtres formateurs (IMF). On peut également souligner la nécessité, pour l'IUFM, d'élargir le réseau d'accueil et d'équilibrer les classes d'application entre les centres.

Concernant **les stages de seconde année PE**, l'évaluation des stagiaires placés dans des classes difficiles et l'évaluation des stagiaires n'ayant pas suivi de première année posent problème. L'IUFM devra envisager

de traiter ces deux cas de figure spécifiques en mettant au point des modalités d'évaluation appropriées à ces deux types de situation.

Les stages de première année PLC devraient pouvoir s'inscrire dans une réflexion plus globale de l'institut sur la conduite des stages. Cela n'est pas le cas à ce jour. De plus il serait pertinent que soient généralisées les initiatives de contact entre les formateurs IUFM et les maîtres de stage.

L'évaluation de la formation en général est apparue comme un point faible de l'IUFM dont la direction a pris conscience et auquel elle a choisi de s'atteler. Le CNE ne peut qu'encourager l'IUFM dans cette voie de l'amélioration.

La documentation

Le CNE recommande à l'institut de prendre des mesures pour accentuer les relations entre formateurs du 1er degré et du 2nd degré, mais aussi remédier aux distorsions entre les différents centres de documentation suivant les départements. Enfin, l'IUFM devrait mener une vraie réflexion sur l'informatisation.

La vie de l'étudiant

En matière de vie étudiante, commune aux PE et aux PLC, l'établissement a quelque chose à inventer.

Enfin, concernant l'hébergement et la restauration, il est important que l'IUFM lève les incertitudes sur ces services et adopte une position très claire. Une réflexion de fond est à mener.

La recherche

L'établissement souhaite développer des recherches, aussi bien disciplinaires que didactiques, reconnues par la communauté scientifique. Ce dossier dépend très fortement de la nature et de la qualité des relations entre l'IUFM et l'université. Le Comité ne peut que recommander la mise en place de relations plus profondes et plus confiantes entre les deux partenaires qui profiteraient grandement à la recherche. La nature particulière des travaux de "recherche-innovation" menés à l'IUFM pourrait dès lors s'inscrire dans de plus vastes projets.

L'organisation interne

L'organigramme administratif, tout comme l'organigramme scientifique et pédagogique, présente certaines limites dans sa lisibilité. Il semble primordial que soit clarifié le rôle de chacun afin de lever toute ambiguïté.

Afin de lutter contre la dérive d'une trop grande autonomie des centres et poursuivre le projet initial de création d'une identité unique, l'IUFM pourrait, par exemple, envisager de tenir les réunions de direction tour à tour dans les différents centres.

La politique de recrutement

L'IUFM a pris des initiatives pour rééquilibrer les différents postes. Il lui reste toutefois à mettre au point une politique à long terme.

Le nombre d'enseignants-chercheurs reste, à ce jour, encore beaucoup trop faible pour imposer le caractère vraiment universitaire de la formation. Un effort doit être fait pour l'augmenter.

Un travail est à reprendre avec les inspecteurs d'académie concernant les IMF.

Les partenariats

L'IUFM et l'université : le CNE recommande aux deux partenaires de proposer une formation vraiment complémentaire et davantage concertée, par une collaboration

harmonieuse et novatrice. Pour ce faire, la poursuite d'objectifs communs est indispensable, en particulier en ce qui concerne les aspects disciplinaires, la didactique des disciplines et les problèmes de formation.

Les collectivités territoriales : l'IUFM devrait pouvoir intéresser les Départements et la Région à l'idée de maisons universitaires et pédagogiques, en identifiant clairement les implantations universitaires.

La gestion financière

Il est absolument nécessaire que tous les acteurs participent à la politique budgétaire de l'établissement. L'IUFM doit affirmer sa volonté de mobiliser les personnes en les responsabilisant davantage. Une commission des finances doit être créée afin d'associer les usagers aux choix de l'établissement.

La réponse du directeur de l'IUFM de Bourgogne figure dans le rapport d'évaluation du CNE en page 103

**Ce rapport d'évaluation
est consultable sur le site Internet du CNE :
<http://www-cne.mesr.fr>**

Directeur de la publication : Jean-Louis Aucouturier / Conception-rédaction : Carole Granié
Conception graphique : Marie-Noëlle Soudit / Edition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession - 75015 Paris
Service de Documentation : (33) 01-55-55-62-49
Télécopie : (33) 01-55-55-63-94